



Compte rendu de la session d'été 2021

Madame, Monsieur,

Au cours de la session d'été, le Conseil national s'est penché, en tant que premier conseil, sur la révision de la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). La modification de cette loi permet à l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse de répondre avec plus de flexibilité aux besoins des acteurs de l'innovation. Le Conseil des Etats a quant à lui débattu de l'initiative pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine; tout comme le Conseil national, il s'est prononcé en faveur du rejet de cette initiative. La Chambre haute a par ailleurs transmis une motion à sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-E) pour qu'elle étudie la question d'une plateforme permanente d'expertise scientifique en cas de crise.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

LERI: le Conseil national accepte la révision et l'augmentation du plafond des réserves

La Chambre du peuple était le premier conseil à examiner la révision de la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI, [21.026](#)). Dans son projet, le Conseil fédéral propose notamment au Parlement d'accroître la marge de manœuvre et la flexibilité d'Innosuisse, l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation. Celle-ci devrait pouvoir traiter les cas particuliers avec plus de souplesse

dans des domaines clairement définis, afin de garantir l'efficacité et la compétitivité internationale de la promotion de l'innovation. L'entrée en matière n'a pas été contestée. Le Conseil national a salué les assouplissements proposés, ainsi que les nouveautés telles que la possibilité d'encourager directement les start-up. Il a suivi toutes les propositions majoritaires de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N), chargée de l'examen préalable. A l'unanimité, la Chambre du peuple a accepté d'augmenter le plafond des réserves des organisations concernées, le Fonds national suisse et Innosuisse (dont le plafond des réserves est fixé par la Loi sur Innosuisse), de 10% à 15% de la contribution fédérale annuelle. Le projet prévoit que ce plafond puisse être dépassé à titre exceptionnel et sur une durée limitée. En outre, le Conseil national a décidé par 135 voix contre 52 de réduire la fourchette de la participation des partenaires chargés de la mise en valeur à 30–50% au lieu de 40–60% du coût total du projet. Par 134 voix contre 51 et 2 abstentions, la Chambre du peuple a également ajouté un alinéa à la LERI stipulant que les bourses aux jeunes chercheuses et chercheurs doivent être exonérées d'impôt. Le Conseil des Etats va à présent se pencher sur cet objet.

Dans la foulée, le Conseil national n'a pas donné suite à l'initiative parlementaire «Autoriser Innosuisse à soutenir des projets d'innovation dans les entreprises (sans passer par un établissement de recherche)» ([19.436](#)). Elle proposait une modification en ce sens de la LERI. Cette question est déjà considérée comme liquidée avec la révision en cours.



Protocole du Conseil national du 17 juin 2021

Le Conseil des Etats, lui non plus, ne veut pas interdire l'expérimentation animale et humaine

Au début de la deuxième semaine de la session, le Conseil des Etats a traité l'initiative populaire «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine» ([19.083](#)). Elle demande l'interdiction des expériences sur les animaux et de la recherche sur l'être humain en Suisse. L'importation et le commerce de produits ayant fait l'objet d'expérimentations animales seraient aussi prohibés. La Chambre haute a tacitement rejeté l'initiative populaire, suivant ainsi le Conseil fédéral, le Conseil national et sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-E). Le contenu de

l'initiative est considéré comme trop radical. Il menace non seulement le système de santé, mais aussi le progrès médical et le développement de la place scientifique suisse. Le peuple est désormais appelé à se prononcer sur cette initiative.



Protocole du Conseil des Etats du 7 juin 2021

Domaine des EPF: les mesures mises en place contre le harcèlement suffisent

La motion de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) «Campagne contre le harcèlement au sein des EPF» (21.3010) était à l'ordre du jour du Conseil des Etats durant la troisième semaine de la session. Contrairement au Conseil national, la Chambre haute a rejeté cet objet par 22 voix contre 14. Elle suit ainsi la recommandation de la CSEC du Conseil des Etats. Celle-ci considère que les mesures déjà mises en place et prévues suffisent et qu'elles répondent à la demande de la motion. Les objectifs stratégiques du Domaine des EPF pour les années 2021–2024 ont en effet été adaptés en ce sens et les institutions des EPF poursuivront leurs efforts pour prévenir les cas de harcèlement. En outre, les Ecoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne prévoient toutes deux de mener une campagne de sensibilisation dès le semestre d'automne à venir. L'objet est ainsi liquidé.



Protocole du Conseil des Etats du 17 juin 2021

Motion pour une plateforme permanente d'expertise à la CSEC-E

Le Conseil des Etats a transmis la motion «Post-Covid-19. Pour une plateforme permanente d'experts scientifiques» (21.3225) à sa commission compétente pour examen préalable. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) va donc étudier la question de l'organisation d'une

plateforme permanente pour le conseil scientifique aux autorités en cas de crise. La motion propose de mettre sur pied une plateforme qui identifierait et solliciterait les spécialistes les mieux placés en cas d'événement majeur – que ce soit dans le domaine sanitaire, technologique, économique ou naturel – sur la base de leur expertise, capacité d'analyse neutralité et réseau. Ces derniers conseilleraient les autorités fédérales et cantonales et assureraient une gestion intégrée des risques.



Protocole du Conseil des Etats du 8 juin 2021

LES PARLEMENTAIRES ONT EN OUTRE ...



... accepté, au Conseil national, la motion «Faire des EPF un réseau exemplaire du développement durable et de la mise en œuvre des bonnes pratiques» ([19.3612](#)) par 105 voix contre 85. Elle charge le Conseil fédéral de faire du Domaine des EPF un réseau d'excellence dans le domaine du développement durable d'ici à 2030. Le dossier passe au Conseil des Etats.



... partiellement adopté, au Conseil des Etats, le postulat «Tirer les leçons de la pandémie pour renforcer la place scientifique suisse» ([21.3195](#)). Le Conseil fédéral établira un rapport sur neuf des douze points du postulat. Ce rapport doit mettre en lumière l'importance de la place scientifique suisse dans la gestion de la pandémie de Covid-19, identifier les champs d'action et y définir les mesures nécessaires pour optimiser le système de santé et gérer les futures crises sanitaires.



... accepté, au Conseil des Etats, la motion «Renforcer la mobilité et les échanges linguistiques des apprentis et apprenties» ([20.3918](#)) par 21 voix contre 20. Le Conseil national avait déjà approuvé cet objet pendant la session d'automne 2020. Le Conseil fédéral doit donc renforcer les moyens alloués aux programmes d'échanges linguistiques dans le cadre de la formation professionnelle initiale.

➤ ... approuvé, au Conseil national, la motion «Création d'un écosystème intégré de données médicales. Une plus-value pour la recherche et pour la société» (21.3021) par 177 voix contre 5 et une abstention. Elle charge le Conseil fédéral de remettre un rapport sur le recueil et l'utilisation responsables des données relatives à la santé et sur les exigences relatives à la création d'un écosystème intégré de données médicales ouvert. La motion va à présent être traitée par le Conseil des Etats.

➤ ... rejeté tacitement, au Conseil des Etats, la motion «Garantir le maintien des archives Gosteli» (20.3006). Le financement des archives Gosteli sur l'histoire du mouvement des femmes en Suisse a été assuré pour les années 2021–2024 par un arrêté du Conseil fédéral de décembre 2020. L'objectif de la motion est considéré comme atteint; elle est ainsi liquidée.

➤ ... accepté par 35 voix contre une et une abstention, au Conseil des Etats, la motion «Améliorer la gestion et la planification du financement de la formation professionnelle» (21.3007). Le Conseil national avait approuvé cet objet lors de la session de printemps 2021. Le Conseil fédéral doit élaborer, en collaboration avec les cantons, une proposition visant à améliorer la gestion et la planification du financement de la formation professionnelle par les cantons et la présenter au Parlement d'ici à la fin de l'année 2022.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU

➤ **La Suisse en tant que centre de recherche et d'application dans le domaine de la longévité (Longevity Valley)**

Interpellation (21.3156) du conseiller national Andri Silberschmidt (PLR).

Déposée le 15 mars 2021.

Le Conseil fédéral a répondu le 12 mai 2021.

 **Libre accès aux procédures de qualification dans les hautes écoles suisses aux niveaux du bachelor et du master**

Postulat (21.3249) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).
Déposé le 17 mars 2021.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 19 mai 2021.

 **Mettre à jour la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée pour répondre aux défis de demain**

Motion (21.3238) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL).
Déposée le 17 mars 2021.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 26 mai 2021.

 **Formation professionnelle. Pour un changement d'approche en matière de validation des acquis de l'expérience**

Postulat (21.3235) du conseiller national Mustafa Atici (PS).
Déposé le 17 mars 2021.
Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 19 mai 2021.

 **Manque de données statistiques sur la santé physique et psychique des enfants et des jeunes**

Interpellation (21.3218) de la conseillère nationale Sarah Wyss (PS).
Déposée le 17 mars 2021.
Le Conseil fédéral a répondu le 19 mai 2021.

 **Consacrer un rapport à l'impact sur la société des mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus et aux moyens de remédier à leurs conséquences négatives**

Postulat (21.3230) de la conseillère aux Etats Heidi Z'graggen (Le Centre).

Déposé le 17 mars 2021.

Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 26 mai 2021.



Détresse financière en raison du coronavirus. Soutenir au plus vite les personnes en formation et les étudiants!

Motion (21.3271) de la conseillère nationale Franziska Roth (PS).

Déposée le 18 mars 2021.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 19 mai 2021.



Ne pas manquer le coche de la nanomédecine

Interpellation (21.3275) du conseiller national Lorenz Hess (Le Centre).

Déposée le 18 mars 2021.

Le Conseil fédéral a répondu le 12 mai 2021.



Cesser de dévaloriser la formation professionnelle en faisant semblant de la promouvoir

Interpellation (21.3276) de la conseillère nationale Sandra Sollberger (UDC).

Déposée le 18 mars 2021.

Le Conseil fédéral a répondu le 12 mai 2021.



Accord-cadre Suisse-UE. Est-il le préalable à la conclusion d'autres accords?

Interpellation (21.3349) de la conseillère nationale Doris Fiala (PLR).
Déposée le 18 mars 2021.
Le Conseil fédéral a répondu le 26 mai 2021.

Les hautes écoles suisses et la Chine

Interpellation (21.3351) de la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (Le Centre).
Déposée le 18 mars 2021.
Le Conseil fédéral a répondu le 19 mai 2021.

Task force Covid-19. Un soutien ou un obstacle pour le Conseil fédéral?

Question (21.1021) du conseiller national Piero Marchesi (UDC).
Déposée le 18 mars 2021.
Le Conseil fédéral a répondu le 19 mai 2021.

Données, critères et directives nationaux sur les coopérations avec la Chine dans le domaine des hautes écoles et les programmes d'échanges académiques avec ce pays

Interpellation (21.3289) de la conseillère aux Etats Maya Graf (Les Verts).
Déposée le 18 mars 2021.
Le Conseil fédéral a répondu le 19 mai 2021.

Utiliser le bois dans la construction d'infrastructures pour contribuer à la décarbonisation. Recherche et innovation

Motion (21.3293) du conseiller national Jakob Stark (UDC).

Déposée le 18 mars 2021.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 26 mai 2021.



Développer des vaccins sans expériences sur les animaux

Interpellation (21.3364) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).

Déposée le 18 mars 2021.

Le Conseil fédéral a répondu le 12 mai 2021.



Expériences sur animaux du degré de gravité 3. Octroi des autorisations par une même commission

Motion (21.3363) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).

Déposée le 18 mars 2021.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 12 mai 2021.



Animaux de laboratoire et d'expérience. Pour des conditions de détention conformes à la protection des animaux

Motion (21.3405) de la conseillère nationale Meret Schneider (Les Verts).

Déposée le 19 mars 2021.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 19 mai 2021.



Sécuriser la voie bilatérale. Quels sont les intérêts des départements?

Interpellation (21.3516) du Groupe libéral-radical (RL).

Déposée le 4 mai 2021.

Le Conseil fédéral a répondu le 11 juin 2021.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS



Conseiller correctement le Conseil fédéral en cas de crise

Motion (21.3956) du conseiller aux Etats Erich Ettlin (Le Centre).
Déposée le 18 juin 2021.



Prise de position de plus de 230 acteurs sur la Stratégie de développement durable 2030 du Conseil fédéral

Interpellation (21.3912) de la conseillère nationale Christine Badertscher (Les Verts).
Déposée le 18 juin 2021.



Ecoles polytechniques fédérales, stagnation des étudiants en architecture et en construction ainsi qu'en géomatique!

Postulat (21.3839) du conseiller national Jean-Pierre Grin (UDC).
Déposé le 17 juin 2021.



Innovation sociale : parent pauvre de la politique d'innovation de la Confédération

Interpellation (21.3809) du conseiller national Fabien Fivaz (Les Verts).
Déposée le 17 juin 2021.

 **Participation aux programmes de l'UE du cadre financier pluriannuel 2021–2027 CFP**

Motion (21.3868) de la conseillère nationale Claudia Friedl (PS).
Déposée le 17 juin 2021.

 **Vue d'ensemble et coordination de l'encouragement de l'innovation par la Confédération**

Interpellation (21.3758) du conseiller national Christophe Clivaz (Les Verts).
Déposée le 16 juin 2021.

 **Politique européenne. Evaluation, priorités, mesures immédiates et prochaines étapes**

Postulat (21.3654) du conseiller national Damien Cottier (PLR).
Déposé le 8 juin 2021.

 **Création d'un centre d'alerte national sur les pandémies**

Motion (21.3647) du conseiller national Felix Wettstein (Les Verts).
Déposée le 7 juin 2021.

 **Innosuisse: la durabilité est-elle vraiment prise en compte?**

Interpellation (21.3531) du conseiller national Christophe Clivaz (Les Verts).
Déposée le 4 mai 2021.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

23 juin 2021
